

LES FAITS DU JOUR

Soixante-dix-sept mille deux cents personnes ont visité les restes du général Grant à Albany.

L'honorable juge Routhier ouvrira au commencement de septembre, l'enquête qu'il a été chargé de faire sur le chemin de fer du Nord.

L'honorable Dr Ross, premier ministre de la province, part le 15 août pour un voyage de quelques semaines en Europe. M. Edouard Guibault, député de Johette, l'accompagne.

L'Indiana se propose d'élever des statues à ses grands hommes, et une en particulier au Très Révérend Pierre Gibault, qui servit la jeune république, en gagnant à la cause de l'indépendance les Canadiens et les Sauvages du Nord-Ouest.

Nous apprenons avec beaucoup de regret la mort du Rév. M. Pierre Grégoire Tremblay qui est arrivée hier soir, vers six heures à sa résidence, près de la chute Montmorency.

Le regretté défunt est né en 1820 et fut ordonné prêtre en 1845. Il a été curé de la paroisse de Beauport jusqu'à il y a dix mois.

M. L. O. Armstrong, agent de colonisation pour la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, est parti de Montréal hier matin, pour Nicolet, en compagnie de M. Louis Beauchemin, récemment arrivé du Nord-Ouest où il est établi depuis 15 ans dans le diocèse de St. Albert.

M. Beauchemin s'est fait une fortune considérable dans cette partie du pays et il se rend avec M. Armstrong, à Nicolet, dans le but de recruter des colons pour le Nord-Ouest.

M. Armstrong doit adresser la parole sur la colonisation.

RETRACTATION DE RIEL

Riel a rétracté ses déclarations contre l'Eglise catholique, déclarations qu'il a faites pendant la révolte, et il s'est de nouveau soumis à l'autorité ecclésiastique. Il a signé une rétractation par écrit, que le R. Père Fortier, de la cathédrale de St. Boniface, a apportée hier avec lui à Regina. Il est entendu qu'il est à préparer une rétractation plus formelle et plus détaillée, qu'il soumettra aux R. Père Fourmond, de St. Antoine.

LA CONDAMNATION DE RIEL

L'excitation est toujours grande au sujet du sort réservé à Riel, dit le Monde. Les citoyens veulent qu'un mouvement sérieux soit organisé pour demander la commutation de la peine. En tout cas, il faut de l'argent à tout prix pour aider à la défense qui doit en appeler de la décision du juge Richardson. A cet effet, une grande assemblée est convoquée pour dimanche après-midi à 4 heures sur le Champ de Mars. Une série de résolutions sera présentée. Des orateurs des deux partis politiques adresseront la parole. Il est bien entendu que la note politique ne se mêlera pas à ce mouvement. C'est aussi le meilleur moyen de réussir.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield, 3 juin

AUTOUR D'UNE TOMBE

Sous ce titre, M. Ferdinand Gagnon a publié, dans son excellent journal le Travailleur, un remarquable article sur la mort du gén. Grant.

Ayant esquissé à grands traits le deuil universel qui a accueilli cet événement lugubre, ayant signalé l'unanimité des regrets et des éloges dont tous les partis, toutes les nationalités, toutes les croyances sont venus déposer l'hommage aux pieds de ce mort, qui fut l'un des plus rudes luteurs de son époque et dut à ce titre se faire bien des envieux et des ennemis, il termine comme suit :

Dans tout ce grand déploiement de la douleur d'un grand peuple, la dignité domine. L'enthousiasme passionné des partis ne se dispute pas cette dépouille mortelle pour en faire une démonstration populaire en faveur de certaines idées. Non, c'est la gratitude d'une république qui se manifeste, c'est le civisme et le patriotisme qui entourent d'une auréole celui qui a sauvé l'intégrité nationale aux jours du péril.

Français d'origine, spectateur de ces démonstrations dignes et admirables, nous ne pouvons nous empêcher de comparer ce qui se passe ici avec les scènes des funérailles de Victor Hugo. Les deux républiques du monde sont en présence, l'une pleure son plus grand poète, l'autre son plus illustre guerrier. Français de cœur, de sentiment, nous sommes forcés de déplorer le deuil si peu digne de la France, et de donner à notre patrie d'adoption l'hommage de notre admiration. On ne persécute personne, ni aucune croyance, pour honorer le général Grant, pendant que la République Française a escroqué un tombeau à l'église pour son poète.

Au chevet du général Grant, il y avait la religion représentée par un ministre, au chevet de Victor Hugo, la libre-pensée veillant sur sa proie. Grant, dans sa simplicité civique, digne, sans faste, n'a jamais dit qu'il désencombrerait l'horizon par sa mort; Victor Hugo a eu le cynisme de cette fatuité. D'où vient cette différence entre les deux Républiques. C'est qu'aux Etats-Unis on n'a pas chassé Dieu des assemblées délibérantes, qu'on lui fait sa part large dans tous les actes de la vie publique, pendant que le républicanisme français signifie guerre à l'Église, à son Église, à ses enfants.

Que la France se recueille, qu'elle jette des yeux observateurs sur les Etats-Unis et qu'elle apprenne de notre république le véritable esprit civique qui se conplat, non dans l'enthousiasme des fausses idées et des problèmes sociaux inadmissibles, mais qui trouve la paix dans la liberté, dans l'observance des lois, dans l'ordre et la modération, en rendant à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César.

A STE ANNE

N'oubliez pas que le dernier pèlerinage de la saison à la Bonne Ste Anne de Beaupré doit partir du dépôt du Pacifique, à Ottawa, lundi prochain à 8 1/2 hrs. a. m. Procurez-vous vos billets d'ici à lundi. Pour acheter les objets de piété que vous ferez bénir à Ste Anne, attendez d'être à bord du "Canada". Vous trouverez là tout ce dont votre piété a besoin comme souvenir du pèlerinage, et pour vous assurer la protection et les faveurs de Ste Anne.

FUTUR MARIAGE DE LORD COLERIDGE

La dernière grande sensation, à Londres, est causée par la nouvelle que le lord-juge-chef Coleridge épouserait prochainement une Américaine. Il l'a rencontrée il y a trois ans sur le steamer qui le ramena des Etats-Unis en Angleterre. On dit que cette femme menace Sa Seigneurie d'une poursuite judiciaire devant les tribunaux pour rupture de promesse de mariage si Elle ne l'épouse pas. Les fils et la fille de lord Coleridge voient ce mariage d'un très-mauvais œil.

O amour, tu perdis Troie, et tu en feras bien d'autres!

Les excursionnistes de Kingston, arrivés dans la capitale hier, étaient au nombre de 150 environ. Plusieurs d'entre eux ont visité le Kiosque et les promenades de l'esplanade des édifices parlementaires, dans le cours de la soirée.

LE MONDE ET LA VILLE

On va prochainement commander le cadran destiné à la nouvelle tour du bureau de poste de Hull.

Parmi les victimes de l'incendie du steamer O'Kelly, à Pembroke, samedi dernier, se trouve M. David Smith, frère de M. H. T. Smith, de cette ville.

Le nommé Alfred Côté, qui a confessé avoir volé \$150 à M. John Blais, de Rochesterville, va être condamné demain par le juge Ross.

Allez voir Chang, le géant Chinois, qui donnera des représentations orientales au Grand Opéra lundi, mardi et mercredi prochains.

Les Drs Wright et Henderson ont enlevé, mardi, un tumeur à M. E. B. Young, des Chaudières. L'opération a été très-douloureuse mais on espère sauver le patient.

La police a reçu un télégramme de Montréal, hier soir, lui mandant d'arrêter un jeune homme qui a déserté son domicile en cette dernière ville et a pris le train pour Ottawa.

La fanfare des Gardes a fait un joyeux pique-nique à Chelsea Grove hier, en l'honneur de ses trompettes Cowan, Fowler et Modenar, qui ont pris part à la campagne du Nord-Ouest.

Les agents d'annonces de Buffalo Bill, sous la direction de M. Stowe, sont arrivés en cette ville hier. Ils sont actuellement fort occupés à poser les affiches de cette belle compagnie.

Un agent de commerce d'Hamilton, arrivé à la gare Union hier matin, confia sa valise d'échantillons à un commissionnaire pour aller faire quelques courses. A son retour, il ne trouva plus ni gardien ni valise et il est depuis lors à la recherche du coquin qui l'a volé de la sorte.

Un employé de M. Allan et Cie., du nom de Simon Frubrick, est tombé du toit de la résidence de M. le sénateur Clewom hier matin. Il ne s'est heureusement infligé dans sa chute qu'une foulure et de légères contusions à la cheville du pied gauche.

MM. les échevins Desjardins et Ducher siègent habituellement ces jours-ci à la cour de police, en remplacement de M. le juge O'Gara qui est en vacances. Jamais vraiment la justice n'a été mieux administrée parmi nous et les plaideurs sont unanimes à le reconnaître.

Une sorte de dade a été conduit à la station de police hier soir pour avoir insulté des dames qui se promenaient paisiblement dans la rue Sparks. Nous espérons bien qu'il lui ait été donné une bonne leçon de savoir-vivre sous forme de quelques jours d'emprisonnement. Campbell en est, en effet, à sa seconde offense du genre.

Deux vieux habitués de la station de police, Ned Wright et Frank Day, se sont trouvés réunis à nouveau dans les cellules de l'institution la nuit dernière. L'un avait trop bu et on avait ramassé l'autre à titre de vagabond. L'accolade de ces deux dignes amis a été touchante.

Les RR. Pères Dominicains, de l'église St Jean Baptiste, sont à organiser actuellement un grand bazar, qui aura lieu bientôt et dont les profits seront consacrés à compléter l'ornementation intérieure de leur église. L'œuvre reçoit un généreux encouragement et nous ne doutons pas qu'elle sera couronnée d'un brillant succès.

Chang, le géant Chinois, va arriver dans la capitale lundi, le 10 courant. Il demeurera parmi nous les deux jours suivants, et chaque après-midi, de 1 heure à 5 heures, chaque soir, de 6.30 à 10 heures, il donnera des réceptions au Grand Opéra. Chang est l'homme le plus grand de l'univers et tous voudront aller le voir.

MM. A. Gilmour, le shérif Sweetland, James Cunningham et James Manuel sont partis à bord du yacht à vapeur de M. Allan Gilmour pour une partie de pêche dans le bas du St Laurent. Ils seront absents environ trois semaines et passeront quelques jours à Kingston et aux Mille-Iles.

Il y avait nombreuse assistance au patinoir Royal hier soir, pour voir à la course de cinq milles entre Campion, le champion des patineurs de Kingston, et Atchison, jeune garçon de cette ville. Dès le départ, qui eut lieu à 9 heures et demie, Atchison prit les devants et quatrièmement il avait gagné tout un tour de l'amphithéâtre à son adversaire. Ce dernier ne crut pas devoir pousser les choses plus loin et abandonna la lutte pendant que l'on applaudissait chaleureusement le vainqueur.

Toutes les personnes de la campagne désirant prendre part au pèlerinage de Ste Anne de Beaupré qui doit avoir lieu lundi prochain, (10 courant, sous la conduite des RR. Pères Oblats de Hull, pourront se procurer des billets de passage à bord des chars où il y en aura pour répondre à toutes les demandes.

Deux jeunes garçons, du nom de Howell, ont failli se noyer en se baignant dans le réservoir du moulin de MM. Bronson et Weston, aux Chaudières. Le plus jeune des deux frères a été sauvé par son aîné, qui serait mort lui-même victime de son dévouement, si le Dr Wright, et quelques amis ne s'étaient par hasard trouvés dans le voisinage et ne l'avaient repêché avec beaucoup de peine.

M. James Bangs, de cette ville, a failli se noyer récemment à Old Orchard Beach. Il était à se baigner en compagnie de M. McKay, d'Ottawa, et de M. Joseph Duhamel, de Montréal, quand s'étant trop éloigné du rivage, il fut pris par le courant et se sentit perdu. A ses appels désespérés, ses deux compagnons volèrent à son secours, mais ce ne fut qu'à grande peine qu'ils le ramenèrent sans connaissance à la rive. M. Bangs est aujourd'hui tout-à-fait rétabli.

L'excursion annuelle d'Ottawa à Montréal, Québec, Chicoutimi, etc., aura lieu le 14 août courant, par le chemin de fer du Pacifique. Les excursionnistes quitteront Ottawa par le train régulier de 8.20 du matin. A Montréal, ils prendront le bateau "Montréal," de la Compagnie du Richelieu, et à Québec ils embarqueront à bord d'un autre steamer. Prix: Montréal et retour, \$2.50; Québec et retour, \$5.00; Chicoutimi et retour, \$12.50. Des billets pour la Malbaie, la Rivière du Loup, Cacouna, Tadoussac, etc., seront vendus à prix réduits. On prendra des passagers à Hull, Buckingham, Thurso, Papi-neauville, Montebello et Calumet aux mêmes prix. Les billets pour Québec et Chicoutimi seront bons pour quinze jours. Pour plus de détails et pour se procurer des billets, s'adresser à M. Chas. Desjardins, block de l'hôtel Russell.

Une véritable Sensation CHANG Le fameux GEANT CHINOIS, de beaucoup l'homme le plus grand au monde va donner une série de Réceptions Orientales à la salle du Grand Opéra, en cette ville. Lundi, Mardi, Mercredi Les 10, 11 et 12 courant, chaque après-midi de 1 h. à 5 hrs., et de 6.30 p.m. à 10 hrs. Admission, 10 cts.

COUR DE POLICE [Présidence de l'échevin Desjardins]. Ottawa, 7 août. J. Campbell, pour avoir insulté une jeune fille sur la rue Sparks, acquitté. Ned Wright, ivresse, \$2 d'amende et les frais. L. Laclelle, pour avoir frappé P. Laclelle, \$1 d'amende et les frais. John Rogers, jr., accusé d'accusation sur John Kavanagh, jr. F. Day, ivresse, \$5 d'amende ou trois semaines de prison. L. McGuira, vente de boissons après les heures réglementaires, acquitté. Mary Caldwell, accusée d'avoir enlevé plusieurs enfants appartenant au Capt Todd, cause remise à demain.

Collège d'Ottawa SOUS LA DIRECTION DES RR. PP. OBLATS, O. M. I., Confère les Grades Universitaires. Cours Classique, Cours de Génie Civil, Cours Scientifique et Commercial. Par sa position et sa méthode d'enseignement, le collège d'Ottawa offre à tous, des facilités exceptionnelles pour apprendre l'anglais. Le collège, considérablement agrandi, ne laisse rien à désirer sous le rapport du confort et de l'hygiène; dortoirs bien chauffés et bien aérés, salles spacieuses, lumière électrique, etc., etc. Outre les cours de récréation, un vaste terrain vient d'être acquis et préparé pour les jeux athlétiques. CONDITIONS Pension, enseignement, lit et garniture, blavage et racommodage de linge, honoraires du médecin, payable d'avance au commencement de chaque terme, en septembre et en février; Cours classique, par semestre \$30.00 Cours de génie civil \$35.00 Cours commercial \$75.00 EXTRAS: Télégraphie, Sténographie et musique instrumentale. Le dessin et la musique vocale sont enseignés gratuitement. Les cours s'ouvriront le 2 septembre. Les prospectus est envoyés sur demande. TRES-REV. P. J. H. TABARET, O. M. I. D. D. Supérieur.

AMELIORATIONS LOCALES

CONSTRUCTION d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés dans les rues soixante-dix-sept mille deux cents personnes ont visité les restes du général Grant à Albany. Avis est par le présent donné que le Conseil-de-Ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés ayant les dimensions suivantes et dans les rues ci-après désignées: "Un égout à tuyaux en glaise vitrifiés de quinze pouces, au côté sud de la rue Wellington, à partir du lot No. 17 jusqu'au côté sud-Ouest de la rue Queen ouest;" les dits règlements pourvoient aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885. Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.

AMELIORATIONS LOCALES

CONSTRUCTION d'égouts en tuyaux en glaise vitrifiés et en brique dans les rues soixante-dix-sept mille deux cents personnes ont visité les restes du général Grant à Albany. Avis est par le présent donné que le Conseil-de-Ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés, ayant les dimensions suivantes et dans les rues ci-après désignées: De la rue Robert, vis les rues Lane et Lewis, jusqu'à la rue Bank, 3 pieds par 2 6 en brique. Dans la rue Bank, entre les rues Lewis et Florence, 2 pieds 2 pouces par 2 pieds en brique. Dans la rue Florence, entre les rues Bank et Kent, 2 pieds 2 pouces par 2 pieds en brique. Dans la rue Macdonald, entre les rues Anne et McLaren, tuyaux en glaise 12 pos. " Robert, " Anne et Lewis, " " 9 " " Cartier, " Anne et McLaren, " " 12 " " Elgin, " Anne et Gilmour, " " 9 " " Metcalfe, " Anne et Gilmour, " " 12 " " Bank, " Anne et Florence, " " 9 " " Bank, " Lewis et Gilmour, " " 12 " " Gilmour, " Kent et Robert, " " 9 " " Skead, " Cartier et Robert, " " 9 " " Lewis, " Cartier et Robert, " " 9 " " Charles et McDougall, " Bank et Kent, " " 12 1/2 " " Frank et Lochiel, " Bank et Elgin, " " 12 1/2 " " Charles, " Lot 50 et Robert, " " 9 " " Frank, " Lot 50 et Robert, " " 9 " " Anne, " Kent et Robert, " " 9 " les dits règlements pourvoient aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885. Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.

AMELIORATIONS LOCALES

TROTTOIRS Dans le quartier By, en la Cité d'Ottawa. AVIS est par le présent donné que le Conseil-de-Ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction de trottoirs ayant les dimensions suivantes et dans les diverses rues ci-après désignées: Du côté nord de la rue George, entre les rues William et Cumberland, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté sud de la rue York, entre les rues Sussex et Cumberland, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté nord de la rue York, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté sud de la rue Clarence, entre les rues Sussex et Dalhousie, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté nord de la rue Clarence, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté sud de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté nord de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté nord de la rue St. Patrice, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté ouest de la rue Sussex, depuis le lot F. jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté ouest de la rue Dalhousie, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté est de la rue Dalhousie, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté ouest de la rue Cumberland, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté est de la rue Cumberland, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Le coût d'un trottoir de 2 pouces d'épaisseur, de 40 pouces de largeur, et les frais de remplissage qui s'en suivent, seront supportés par la Corporation dans chaque cas. Les dits règlements pourvoient aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885. Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.

AMELIORATIONS LOCALES

TROTTOIRS Dans le Quartier Wellington, en la Cité d'Ottawa. AVIS est par le présent donné que le Conseil de Ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction de trottoirs ayant les dimensions suivantes et dans les diverses rues ci-après désignées: Du côté sud de la rue Wellington, entre les rues Bank et Bay, transversal, 10 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Wellington, de la rue Bay à celle des Commissaires, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Sparks, de la rue Elgin à la rue Lyon, transversal, 10 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Sparks, de la rue Elgin à la rue Bay, transversal, 10 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Queen, du Canal à la rue Kent, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Queen, de la rue Elgin à la rue Lyon, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue Metcalfe, de la rue Queen à la rue Albert, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Metcalfe, de la rue Queen à la rue Albert, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue O'Connor, de la rue Wellington à la rue Maria, transversal, 8 pieds 3 pouces. Du côté ouest de la rue O'Connor, de la rue Wellington à la rue Maria, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue Bank, de la rue Wellington à la rue Cooper, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Bank, de la rue Wellington à la rue Cooper, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue Kent, de la rue Wellington à la rue Lisgar, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Kent, de la rue Wellington à la rue Lisgar, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Lyon, de la rue Sparks à la rue Queen, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Bay, de la rue Wellington à la rue Queen, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Gloucester, de la rue Elgin à la rue O'Connor, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Gloucester, de la rue Elgin à la rue Metcalfe, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Napan, de la rue Elgin à la rue O'Connor, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Lisgar, de la rue du Canal à la rue Bay, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Le coût d'un trottoir de 2 pouces d'épaisseur, de 40 pouces de largeur et les frais de remplissage qui s'en suivent seront supportés par la corporation dans chaque cas. Les dits règlements pourvoient aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885. Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.